

Le mot du président



Bureau communautaire lundi dernier, conseil communautaire lundi prochain, second tour des élections municipales le 28 juin : il est sain que la vie démocratique reprenne, non pas seulement pour le principe mais pour que les élus puissent agir pour les citoyens en cette période de crise.

Jean-Paul Michel

Des prêts à taux zéro pour les TPE



Campagne de communication de l'agglomération en faveur d'une consommation locale

Pour les TPE, micro-entreprises et associations qui n'ont plus accès au financement bancaire, la Région lance avec la banques des Territoires le fonds de Résilience : une avance remboursable de 3 000 à 100 000 euros pour les sociétés de 0 à 20 salariés, à taux zéro, sur une durée pouvant aller jusqu'à 6 ans.

De nombreuses collectivités d'Île-de-France sont partenaires de cette initiative, dont Marne et Gondoire (cf. dernière page). Cette collaboration inédite répond à la crise du Covid-19 qui frappe durement les entreprises à faible trésorerie dont les petits commerces, restaurants, cafés et autres «chevaux légers» de notre économie. Le fonds est doté de 100 millions d'euros.

Déposer une demande : resilienceidf.mgcloud.fr

Le biblio-retrait étendu

Expérimenté depuis le 11 mai dans les médiathèques de Lagny et Montévrain, le biblio-retrait est étendu aux bibliothèques de Chanteloup, Collégien, Dampmart, Ferrières-en-Brie, Pomponne et Rentilly.

Réservez vos documents sur le site bibliotheques.marneetgondroire.fr, l'application BibEnPoche ou par téléphone et retirez-les dans un de ces établissements sur rendez-vous.



Catherine Pinto

Inspectrice de l'Éducation nationale
Circonscription de Lagny-sur-Marne

« Ne laisser aucun élève au bord du chemin »



Quelles observations pouvez-vous faire sur cette longue période sans école et sur la reprise ?

Nous vivons depuis mars des moments inédits. Les enseignants ont su rapidement s'adapter pour mettre en place l'enseignement à distance afin de faire vivre l'école autrement.

Depuis le 11 mai, les élèves ont repris le chemin de l'école. Les effectifs augmentent chaque semaine et notamment depuis le 2 juin. Les parents avaient sans doute besoin de voir si cela se passait bien avant de remettre leur enfant à l'école.

En étroite collaboration avec les collectivités territoriales et sereinement, nous avons mis en place le protocole sanitaire. J'ai fait le tour de plusieurs écoles qui ont rouvert. J'ai été agréablement surprise de la rapidité à laquelle les élèves se sont appropriés les gestes barrière.

Le lien école - familles s'est renforcé. Beaucoup de parents ont manifesté auprès des enseignants et des directeurs d'école leur satisfaction de l'enseignement mis en place et ont adressé des remerciements.

Comment avez-vous mis en œuvre l'école à distance ?

Dès le début du confinement, mes conseillers et moi-même avons eu un contact régulier avec tous les directeurs d'école pour leur relayer les documents pédagogiques, s'assurer que les enseignants ne «perdaient»

pas d'élèves ou que certaines familles ne décrochaient pas. Les enseignants se sont appropriés les outils numériques. L'outil numérique le plus utilisé a été Padlet : de la maternelle au CM2, les écoles ont proposé des ressources dans toutes les disciplines, des liens vers des vidéos, des livres audio ou des sites internet. Beaucoup d'écoles ont aussi utilisé Beneylu School et Classroom pour informer les familles, communiquer les plans de travail de la journée et afficher les productions des élèves.

Pour la visioconférence, c'est la classe virtuelle du CNED qui a été la plus employée. Les enseignants de maternelle se sont beaucoup emparés des propositions hebdomadaires de la mission maternelle de Seine-et-Marne.

Le site de la circonscription a été visité 4100 fois durant le confinement, sur des pages proposant des ressources sélectionnées par l'équipe de circonscription, pour tout âge et dans toutes les disciplines.

Les familles non équipées en informatique pouvaient aussi récupérer les documents de travail dans les écoles.

L'enseignement en présentiel a été maintenu pour les enfants des soignants dès le début du confinement. J'ai d'ailleurs exprimé ma reconnaissance aux directeurs et aux enseignants qui ont assuré cette mission. Certains sont présents à l'école sans interruption depuis le 16 mars.

Toutes les écoles ont-elles rouvert ?

Oui. 27 écoles sur les 33 de la circonscription de Lagny dès le 11 ou le 18 mai. Puis certaines le 25 mai et le 2 juin. Depuis lors, toutes les écoles sont ouvertes.

Toutes les demandes de retour à l'école ont-elles pu être satisfaites ?

Avant la première phase de déconfinement, j'ai travaillé avec les maires des différentes communes de la circonscription, pour définir les capacités d'accueil de chaque école dans le respect du protocole sanitaire à savoir des groupes de 10 élèves maximum en maternelle et 15 élèves en élémentaire, chiffres définis au niveau national.

Notre volonté étant d'accueillir le plus d'élèves, nous ajustons chaque jour les modalités d'accueil des élèves et organisons durant cette période exceptionnelle, en plus de l'accueil fait par les enseignants, un accueil sur le temps scolaire organisé conjointement avec certaines communes dont les effectifs ne cessent d'augmenter, dans le cadre du dispositif Santé, Sport, Culture, Civisme (2S2C). Des conventions avec les mairies sont en cours.

Comment accompagner les élèves décrocheurs ?

Nous allons utiliser tout le temps qu'il nous reste jusqu'au dernier jour de l'année, le 3 juillet, pour identifier ces enfants et les suivre si besoin, notamment par des stages de réussite cet été. Le plan académique de lutte contre le décrochage scolaire sera également notre travail de la rentrée

jusqu'en octobre 2020. J'ai sollicité les psychologues scolaires pour aller dans toutes les écoles afin de repérer les enfants qui présenteraient des signes de traumatisme lié à l'épidémie ou au confinement.

Quels sont vos objectifs pour la fin de l'année scolaire ?

Pour les apprentissages, nous mettons l'accent sur les fondamentaux. Pour l'organisation pédagogique, nous continuons un double enseignement : à l'école et à distance pour les enfants qui restent à la maison. Je suis très attentive au suivi des élèves et reste en contact régulièrement avec les écoles sur ce point. Pour reprendre une phrase de Monsieur Le Recteur, il ne faut «laisser aucun élève au bord du chemin».

Un message aux collectivités et aux familles ?

Communes, inspection, directeurs d'école, enseignants et familles : nous devons continuer à travailler ensemble pour avancer dans l'intérêt des élèves en cette période inédite. Les enfants ont une grande faculté d'adaptation et ils le montrent actuellement. Nous réfléchissons chaque jour pour faire au mieux pour eux. Il faut faire confiance à l'école. Il faut que les enfants reprennent le chemin de l'école pour retrouver tout ce qu'elle apporte : les savoirs, l'ouverture sur le monde et le vivre ensemble.

La circonscription de Lagny regroupe les écoles de Chalifert, Chanteloup, Chessy, Dampmart, Jossigny, Lagny, Montévrain, Pomponne et Thorigny.

L'intercommunalité participe aux 2S2C

Depuis lundi, les musiciens intervenants, médiateurs culturels et bibliothécaires intercommunaux sont à l'œuvre dans les écoles lors des séances 2S2C. Sophie, médiatrice du Parc culturel : «Nous avons mené lundi matin, 2 séances auprès de CE2 et CM2 : un atelier d'écriture et d'invention à partir de photographies d'une artiste, professeure aux Beaux-arts, et exposées au château de Rentilly ainsi qu'un poème collectif à partir de ce que voyaient les enfants dans leur classe.»



Une musicienne de Marne et Gondoire dans une école de Lagny.

Hervé Darracq

Directeur des centres commerciaux Bay 2 et Bay 1

Le 11 mai, Bay 2 a été l'un des premiers centres commerciaux à rouvrir en France. Entretien avec son directeur.



Comment s'est passée la réouverture ?

De façon idéale, telle que nous pouvions la rêver sans savoir si cela se produirait ainsi : on nous prédisait une baisse de fréquentation de 30 voire 40 % par rapport à mai 2019, comme cela s'est produit en Allemagne lors de la réouverture des centres commerciaux. Heureusement, ce n'est pas ce que nous constatons : la baisse est plutôt de l'ordre de 10 ou 15 % grand maximum. Et cette fréquentation sans excès nous permet d'appliquer sereinement les mesures barrière, ce qui est notre priorité pour l'instant. Nous devons rassurer nos clients ainsi que les commerçants. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait pendant toute la durée du confinement via un groupe whatsapp dédié qui nous a permis de conserver le contact avec nos commerçants et de les informer. Nous sommes également restés très actifs sur les réseaux sociaux pour nos clients.

Quelles sont ces mesures ?

Nous avons en particulier dissocié les flux par zone. Sur les 4 sas d'entrée, celui du pôle restauration est fermé, le sas central est affecté uniquement à l'hypermarché et les deux autres aux boutiques. La régulation est effectuée par les agents présents aux entrées. Les circuits de circulation sont ainsi raccourcis.

Nous effectuons en temps réel un comptage du nombre de visiteurs présents pour respecter au mieux la réglementation. En temps normal, la jauge maximale en instantané est de 11 625 personnes. Elle est ramenée à 4 600 personnes actuellement. Idem dans

les boutiques où l'effectif maximum admissible est quasiment divisé par 10. Pour cela nous avons mis en place des files d'attente devant les enseignes. Sans oublier les mesures de base telles que les marquages au sol ou les distributeurs de gel hydroalcoolique par exemple. Je précise que nous sommes quelque peu rompus à l'exercice de gestion du parcours clients puisque l'hypermarché a été maintenu ouvert pendant le confinement.

Comment les boutiques peuvent-elles rattraper les pertes commerciales ?

Il est encore tôt pour se prononcer. Tout dépendra du retour de nos clients. C'est un combat. Comme vous le savez, des enseignes comme André et Camaïeu sont en redressement judiciaire. Elles ont malgré tout rouvert tous leurs points de vente en France, y compris dans notre centre. 98 % de nos enseignes sont ouvertes. Les restaurants de Bay 1 rouvrent leurs terrasses aujourd'hui aussi (2 juin). En ces premières semaines de reprise, nos commerçants constatent une hausse du panier moyen (parfois même du nombre de clients), si bien que le volume d'affaire est quasi similaire à la période préconfinement. C'est de bon augure !

Donc la dynamique repart...

Les clients retrouvent un peu de joie à faire du shopping en toute sécurité et le business est là. Cela fait le plus grand bien de revoir les commerçants après ces mois passés en vidéo-conférences. Tout le monde est satisfait.

DÉCISIONS DE BUREAU

Séance du 8 juin



Photo Guillaume Hubelot

Instances communautaires

Jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, les élus pourront participer aux instances communautaires soit en présentiel soit à distance.

Avance aux TPE en difficulté

La Région lance un fonds de résilience pour soutenir les petites entreprises affectées par la crise économique sous forme d'avance remboursable. La communauté d'agglomération abonde ce fonds pour 161 880 euros.

Logement social

Garantie de l'emprunt contracté par Les

Foyers de Seine-et-Marne pour la construction de 10 logements sociaux au 69 rue de Paris à Pomponne

Offre de soin

Lancement d'une consultation d'entreprises pour la réalisation d'un pôle médical à Dampmart

Aménagement

Demande de subventions pour la création d'une passerelle modes doux entre Ferrières-en-Brie et Bussy-Saint-Georges au dessus de l'autoroute A4.

Conservatoire intercommunal

Création d'un nouveau parcours de perfectionnement technique pour les adultes de plus de 25 ans, d'une durée de 5 ans.

Le conseil communautaire aura lieu ce lundi 15 mai à 20 h 30 à l'espace Charles Vanel, Lagny, avec entre autres le vote du budget 2020. Entrée libre, nombre de places très limité en raison de la crise sanitaire.

BRIÈVEMENT

Frelonbusters

*S'il se passe des choses étranges
dans votre jardin,*

*Un insecte orangé
qui mange les abeilles,*

*Qui appelez-vous ?
Marne et Gondoire !*

L'agglomération a renouvelé la convention conclue l'année dernière avec le Groupement de défense sanitaire des abeilles de Seine-et-Marne. Le GDSA intervient pour détruire les nids de frelons asiatiques sur demande. Marne et Gondoire finance les interventions (au nombre de 54 l'année dernière).

environnement@marneetgondoire.fr
ou 01 60 35 43 55.



Indispensables espaces verts



*Le parc de Rentilly a rouvert le samedi 30 mai.
Grande affluence lors du week-end de la Pentecôte.
Que ça fait du bien !*